

Préannonce : appel à candidatures 2025 « Innovation en Intelligence Artificielle & e-Santé pour les Maladies Rares »

Préannonce

Le contenu et les procédures de l'appel à candidatures décrit dans cette préannonce peuvent être modifiés et ne sont pas juridiquement contraignants.

La **Fondation Maladies Rares** accompagne la Recherche dans les Maladies Rares au travers de différents axes, dont l'émission d'appels à candidatures. Une maladie est dite rare lorsqu'elle affecte moins de 1 personne sur 2000. On dénombre aujourd'hui plus de 7000 maladies rares et on estime que ces maladies affectent environ 3 millions de français

L'**Intelligence Artificielle** (IA) et la **E-Santé** sont des avancées pour les patients atteints de maladies rares. Le développement d'outils numériques ou d'applications innovantes peuvent, par exemple, contribuer à l'accélération du diagnostic de certaines maladies rares mais également permettre un meilleur suivi du patient par le corps médical ou faciliter la prise de traitement par les enfants malades.

Dans ce contexte, la Fondation Maladies Rares a choisi de lancer pour la première année, un appel à candidatures pour le **financement de bourses de master 2 en IA et e-santé** avec pour objectif d'accélérer l'intégration de l'IA et des applications de e-santé aux maladies rares.

Objectif et financement de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à soutenir des équipes de recherche souhaitant faire **financer le stage d'un étudiant de master 2 en IA et/ou en e-santé**.

Les projets soumis – par l'encadrant¹ du stagiaire de master 2 - doivent être des **projets innovants posant une question de recherche et** qui répondent à des **problématiques spécifiquement liées aux maladies rares**

Le financement couvrira exclusivement la **gratification du stagiaire de master 2**.

La Fondation Maladies Rares apportera un soutien financier de **5 000 € maximum** par projet afin de financer la gratification du stagiaire de master 2.

Calendrier prévisionnel

L'appel à candidatures sera ouvert en mars 2025, et clôturera début mai 2025. Les résultats seront annoncés en octobre 2025.

Les candidatures s'effectueront en ligne via le portail des appels à projets de la Fondation Maladies Rares : <https://ffrd.syntosolution.com/>.

¹ Le candidat doit appartenir à une équipe de recherche française, affiliée au monde universitaire (équipe de recherche travaillant dans les universités, les autres établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche) et/ou au secteur clinique/de la santé publique (équipe de recherche travaillant dans les hôpitaux/les organismes de santé publique).